

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Mairie de

MONCEAUX EN BESSIN

14400

Tel: 02.31.21.96.43

Date de convocation : 01/08/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 07 août, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle du Conseil de Monceaux en Bessin, sous la présidence de M. Gilles ISABELLE, Maire de Monceaux en Bessin.

Membres en exercices : 12

Présents : 03

Votants : 03

Etaient présents :

M. Wilfried GORHY, M. Xavier GUILBERT, Conseillers.

Lesquels forment la majorité des membres suite au quorum non atteint lors du conseil municipal du 1^{er} août 2025 et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absent excusé :

M. Bruno OLIVE, Adjoint

Absents :

Mme Mylène PHILIPPINE, Adjoint

Mme Elise BADER, M. Michel BONNEAU, Mme Evelyne LELANDOIS, M. Gilles MALHERBE, M. Alain SOUHARD, Mme Aurélie TAILLEBOSQ, M. Bertrand VIARD

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : M. Xavier GUILBERT

Ordre du jour :

- I^o/ **Finances – point financier**
- II^o/ **Travaux – attribution marché travaux RD6a (suite commission du 1^{er} août)**
- IV^o/ **Intercommunalités – PLUi n°7 et rapport 2024**
- IV^o/ **Insee (recensement 2026)**
- V^o/ **Questions diverses et tour de table**

M. le Maire constate le quorum, La séance est ouverte.

DM2025.08.07-1

Les procès-verbaux des séances du 16/06/2025 et 01/08/2025 sont adoptés à l'unanimité.
M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le PV du 01/08/2025 porte sur le fait que la séance n'ait pu se tenir en raison d'un manque de quorum et par conséquent ne comporte pas de délibération.

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
DM2025.06.16-1	Conseil Municipal – PV précédent	Adoptée
DM2025.06.16-2	RH – renouvellement CDD	Adoptée
DM2025.06.16-3	RH – adhésion France Travail	Adoptée
DM2025.06.16-4	Sécurité – liste des prestataires FREDON	Adoptée
DM2025.06.16-5	RH – assurance statutaire du CDG14	Adoptée
DM2025.06.16-6	RH – service de santé au travail du CDG14	Adoptée
DM2025.06.16-7	RD6 – convention département	Adoptée

I°/ Finances – points financier (impact travaux RD6a)

I° - 1. Point financier (CFU, situation, états des subventions)

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la situation financière au regard des données communales.

Le CFU donne des dépenses de fonctionnement de 215 049,39 pour des recettes de 300 603,99 et en investissements des dépenses de 25 267,47 pour des recettes de 29 711,63.

Il rappelle les données budgétaires 2025 : 632 411,05 en fonctionnement et 601 247,68€ en investissement.

Ces montants intègrent les travaux de l'aménagement du RD6a et donc les subventions qui y sont rattachés.

Le point financier à ce jour donne des Dépenses en **fonctionnement de** : 103 198,58€ (16,31%) et de 42 903,19€ (7,13%) en investissement.

Il informe le conseil municipal des subventions déposées et explique que celles-ci sont versées en plusieurs étapes. Le budget communal se doit donc d'être en mesure d'assurer la transition entre le paiement des travaux et le versement in des subventions.

M. le Maire tient à préciser qu'une modification de l'estimatif des travaux (tranche optionnelle) est dûe à une demande du département pour une réalisation en 2026 du revêtement du RD6a.

DM2025.08.07-2

I° - 2. Location salle des fêtes

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le 02/06/2025, Mme Cindy GODEY a procédé au nettoyage de la partie haute de la salle communale (poutre/vélux).

A ce titre, M. le Maire propose qu'une réduction tarifaire soit appliquée sur sa réservation de salle des fêtes prévue le week end du 05 et 06/06/2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu décide de minorer le tarif de sa location de 100€.

DM2025.08.07-3

I°/ - 3. Subvention animation sportive

M. le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention émanant de l'amicale cycliste de Bayeux suite à la course cycliste qui s'est tenue à Monceaux en Bessin le 06/07/2025.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de **300.€**

II°/ - travaux – attribution marché travaux RD6a (suite commission du 1^{er} août 2025)

DM2025.08.07-4

II°/ -1. Aménagement de la RD6a

M. le Maire indique au Conseil Municipal que la commission finances s'est réuni le 1^{er} août 2025 afin d'étudier les propositions reçues pour l'aménagement de la RD6a. Le Maître d'œuvre a suggéré de retenir l'entreprise MARTRAGNY TP, la mieux disante. La Commission finances a émis un avis favorable à ses conclusions.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, approuve le choix du Maitre d'œuvre et de la commission finances et décide de retenir l'entreprise MARTRAGNY TP, la mieux disante. Il mandate le Maire pour effectuer les démarches et l'autorise à signer tout document afférent.

II°/ - 2. Aire de loisirs

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le toboggan de l'aire de jeux doit être réparé. Il précise qu'il a approuvé le devis D0073.03 le 1^{er} mai 2025. Ace jour, les travaux de réfections ne sont toujours pas réalisés.

Le Maire ajoute avoir pris contact avec l'entreprise qui lui a répondu que le travail devrait être réalisé le 07 septembre 2025.

III°/ - Travaux

DM2025.08.07-5

III°/ - 1. Bayeux Intercom – rapport d'activité 2024

M. le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2024 de Bayeux Intercom.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport et autorise le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la notification « modification n°7 du PLUi » est actée et l'opposabilité de la modification n°6 rentre en vigueur.

DM2025.08.07-6

III°/ - 2. SCOT

M. le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau schéma du SCOT Bessin modifié par la modification simplifiée n°2. Il informe les membres présents que la révision sous forme d'un SCOT EAC valant PCAET a été prescrite. Il précise les modalités de sa mise à disposition publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, acte le nouveau schéma suite à modification simplifiée n°2 du SCOT Bessin et la prescription de la révision sous forme d'un Scot EAC valant PCAET.

DM2025.08.07-7

IV°/ - INSEE – recensement 2026

M. le Maire indique au Conseil Municipal que la commune va être recensé début d'année prochaine. Il est donc nécessaire de nommer un agent recenseur ainsi qu'un coordonnateur. Mme LEMARQUAND a posé sa candidature ; elle a déjà réalisé deux campagnes de recensement sur la commune.

Le Conseil Municipal décide de nommer M. ISABELLE en tant que Coordonnateur et Mme LEMARQUAND Emmanuelle en tant qu'agent recenseur

IV°/ - Questions diverses

Repas des Aînés : M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation auprès des traiteurs est en cours. A ce jour, un seul devis a été réceptionné.

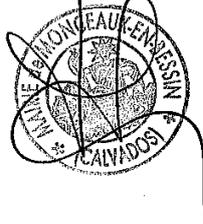
Conflits de voisinage : le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été interpellé sur la problématique de haies privées non taillées. Il ajoute qu'il les a dirigés vers une entreprise spécialisée.

Observations et réclamations : néant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

La séance est close à 19h00

Le Maire,
Gilles ISABELLE



Nous, Gilles ISABELLE, Maire,
Clôtons et arrêtons la séance du 07/08/2025

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
DM2025.08.07-1	Conseil Municipal – PV précédent	Adoptée
DM2025.08.07-2	Location SDF - remise	Adoptée
DM2025.08.07-3	Subvention – association sportive	Approuvée
DM2025.08.07-4	Travaux RD6a – choix de l’entreprise	Approuvée
DM2025.08.07-5	Bayeux Intercom – rapport d’activités 2024	Adoptée
DM2025.08.07-6	SCOT – nouveau schéma et prescription révision	Adoptée
DM2025.08.07-7	Population – recensement 2026	Adoptée

LES MEMBRES PRESENTS

M. Gilles ISABELLE
M. Wilfried GORHY

M. Xavier GUILBERT

Le Président de séance,
Le Maire,
Gilles ISABELLE

Le Secrétaire de Séance,
Le Maire Adjoint,
M. Xavier GUILBERT